

ANR / INRA Programme *Agriculture et Développement Durable*
Projet *Production de Connaissances, Innovation et Développement en Agriculture et Concrétisation du Développement Durable* (PRODD). Colloque final, Paris 2 et 3 juin 2010

La recherche, l'innovation et le conseil aux prises du développement durable en agriculture. Rythmes, saillances, émergences

Session Rythmes

Les évolutions des caractéristiques et de l'activité des conseillers de chambre d'agriculture entre les années 1980 et 2000.

Quels enseignements en termes de perspectives de concrétisation du développement durable ?



Bruno Lémery
Claude Compagnone
François Kockmann
Pascale Moretty
Sandrine Petit

La concrétisation d'un développement durable en agriculture suppose que cette notion fasse sens, et puisse se traduire en pratiques, pour ceux qui ont en charge, professionnellement, d'accompagner les changements dans ce secteur.

Parmi ces agents, ceux qui exercent dans les chambres d'agriculture appellent une attention particulière compte tenu de la place que ces organisations occupent actuellement dans l'appareil du développement agricole.

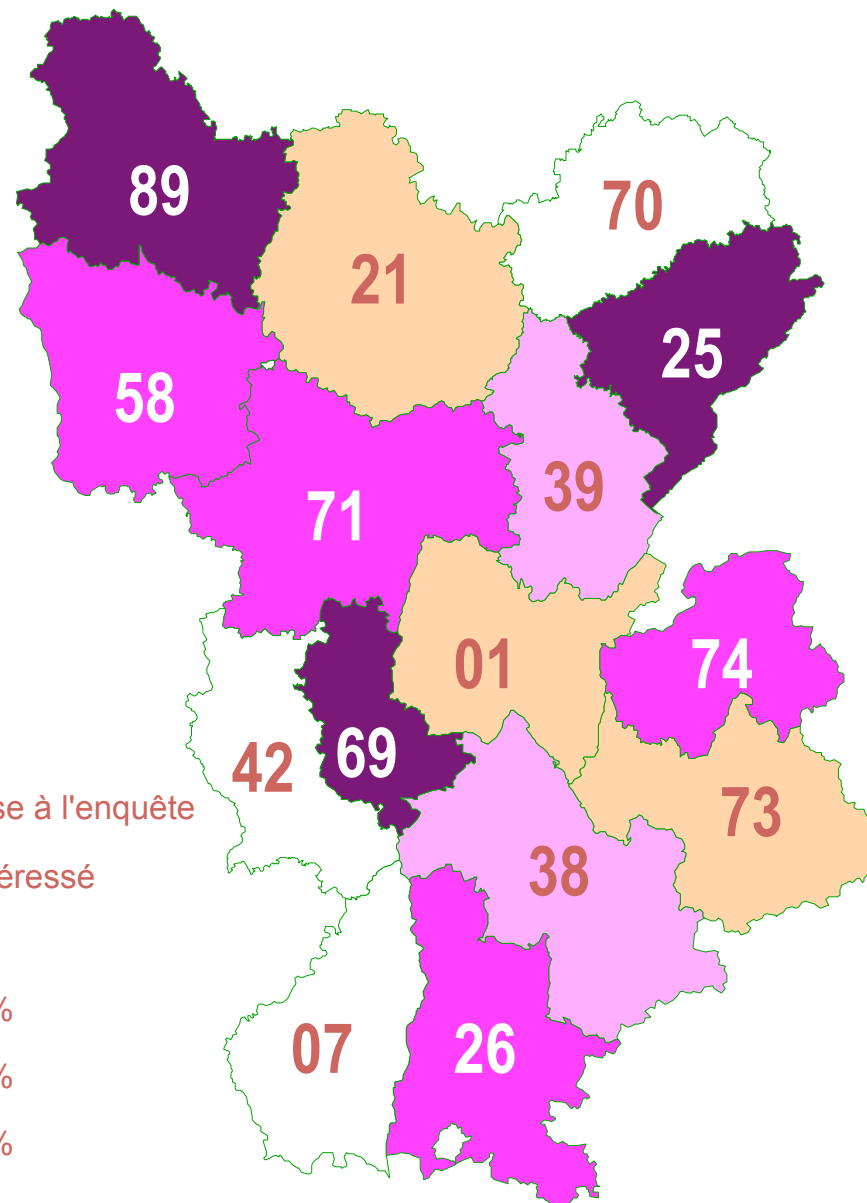
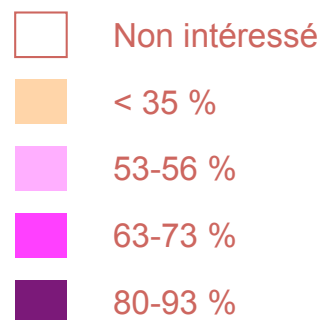
Comment ces agents se situent-ils au regard d'une perspective de développement durable ?

Comment les évolutions observables dans les caractéristiques et les activités qui sont celles de cette population sont-elles susceptibles de jouer sur la manière dont ils peuvent s'inscrire dans une telle perspective ?

Quelques *réflexions* à partir d'une enquête par questionnaire menée, en 2008, auprès des agents concernés par des fonctions d'intervention auprès des agriculteurs (fonctions directes d'intervention ou fonctions d'appui à de telles interventions) dans les chambres départementales d'agriculture des régions Bourgogne, Franche Comté et Rhône Alpes.

304 réponses sur 458 agents sollicités, soit un taux de réponse de 66 % en moyenne

Taux de réponse à l'enquête



Une enquête destinée à avoir une idée de qui sont les conseillers de chambre aujourd'hui, de ce que sont leurs activités et de la manière dont ils conçoivent leur rôle et les conditions de son exercice.

Des résultats confrontés à des données « analogues » relatives à la décennie 1980

- ❑ une enquête nationale effectuée au début des années 1980, au moment des « Etats généraux du développement agricole » : cf. Rémy J., 2006, Portrait social des conseillers : retour sur image, dans Rémy J., Brives H, Lémery B. (eds), *Conseiller en agriculture*, Dijon, Educagri éditions/QUAE Editions.
- ❑ une enquête menée, à la fin des années 1980, auprès de l'ensemble des agents des chambres de Côte d'Or et de l'Yonne : cf. Lémery B., 1994, Une position d'expert incertaine : les conseillers techniques en agriculture. dans Darré J.P. (dir), *Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogues et production de connaissances pour l'action*. Ramonville, Editions Erès, coll Technologies / Idéologies / Pratiques, pp. 91-116.

Le développement durable, une préoccupation effective des agents aujourd'hui...

Diriez-vous que le développement durable est une dimension de votre activité ?

Un pourcentage de réponse positive un peu plus marqué chez les hommes (91%) que chez les femmes (82,5%) et dans les classes d'âge des 36-40 et 41-55 ans (90 et 91%). Pas d'effet de l'origine sociale agricole ou non agricole

	Nb	% cit.
oui	255	87,3%
non	37	12,7%
Total	292	100,0%

Les modalités d'expression de l'affirmation du développement durable comme dimension de l'activité des agents

La majorité (50%) des agents considérant que le développement durable est une dimension de leur activité « essaient, quand cela est possible, de faire la promotion de cette démarche », 40% indiquent « avoir constamment cette dimension en tête dans leur travail » et 10% seulement s'y réfèrent en tant qu'elle correspond à des aspects « réglementaires » auxquels ils « se tiennent ».

Les raisons mises en avant par les agents pour lesquels le développement durable n'est pas considéré comme une dimension de leur activité

Pour ceux qui ne considèrent pas le développement durable comme une dimension de leur activité, c'est principalement (48%) parce que cette notion est de l'ordre du « discours », « sans déclinaison pratique et sans qu'ils sachent comment s'y prendre pour la concrétiser », parce qu'ils ne voient pas comment ils peuvent la mobiliser compte tenu de la nature de leurs activités (27%) ou parce qu'ils considèrent que « c'est la technique et l'économique qui comptent » (25%)

... mais une série d'éléments à prendre en compte pour appréhender comment cette préoccupation peut se concrétiser

Certaines caractéristiques et certaines évolutions des caractéristiques des agents

- Une profession qui se féminise fortement. Au début des années 80, 10% des agents de CA étaient des femmes. Celles-ci représentent aujourd'hui 46% de notre population d'enquête et 57% parmi les agents de moins de 36 ans
- Une profession relativement jeune : les moins de 36 ans représentent près de 45% de cette population (40% dans l'enquête de J. Rémy), le métier de conseiller de chambre apparaissant constituer un métier d'accès à l'univers des services dans le secteur agricole, mais aussi correspondre à une certaine "vocation".
- Une profession caractérisée par un niveau de formation élevé : près de 70% des agents ont un niveau égal ou supérieur à Bac plus 4 (dans l'enquête de J. Rémy, en termes de formation générale, un quart avaient un niveau supérieur au bac, un tiers étaient au niveau bac et un tiers avaient un niveau inférieur au bac et, en termes de formation agricole, 36% avaient un niveau ingénieur).
- Une profession dont les membres se caractérisent par une distance sociale et culturelle vis-à-vis du monde agricole qui, tout en restant marquée par des "adhérences" fortes, s'accroît...

31% des enquêtés ont un père agriculteur et 25% une mère agricultrice contre, respectivement, 52 et 43% dans l'enquête de J. Rémy. Ces pourcentages, à rapprocher du fait que les agriculteurs représentaient un peu moins de 2% de la population active française en 2006, restent d'autant plus élevés que, s'élèvent à 40 et 30% si l'on considère les agents dont le père ou la mère exercent une profession en lien direct *ou indirect* avec l'exercice de l'agriculture. Près de 8% ont, en outre, un ou une conjointe agriculteur(trice) et près de 17% un ou une conjointe non agriculteur(trice) mais « travaillant dans le secteur agricole ».

Si l'on s'intéresse aux origines des agents qui ne sont pas issus du monde agricole et, plus largement, à l'ancrage social de l'ensemble de ces agents tel que l'on peut l'appréhender à partir de la profession de leurs conjoint(e)s, on note une sur-représentation :

- en termes de CPS de la catégorie « cadres et professions intellectuelles supérieures »
- en termes de statut, de l'univers de la « fonction publique »
- en termes de "fonction", des professions relevant du « travail sur autrui », au sens de Dubet*, i.e des activités visant à agir sur la « socialisation » des individus.

* Dubet F., 2002, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil

Une série de traits qui amènent à formuler l'hypothèse d'un rapport assez idéologique à la question du développement durable.

Une hypothèse qu'appuie le genre de réponses données par les agents enquêtés à la question des intérêts correspondant à leur choix pour le métier de conseiller en chambre d'agriculture

Les résultats obtenus mettent en évidence une part prépondérante de l'intérêt pour les aspects humains et sociaux du métier. Cette catégorie peut être assimilée aux réponses qui, dans celle de J. Rémy, mettaient l'accent sur « le désir de contribuer à aider les agricul-

	Nb	% cit.
Le lien avec le vivant (plante, animal, nature)	80	20,9%
les aspects techniques de la production	82	21,5%
les aspects humains et sociaux	205	53,7%
autre	15	3,9%
Total	382	100,0%

teurs et au développement des hommes ». Ces réponses représentaient alors 24% de celles recueillies et elles venaient juste après celles correspondant à un « goût pour l'agriculture, la terre, le monde agricole, la nature, les animaux » données, elles, par 28% des agents enquêtés en 1982. Si l'on considère que, dans notre propre enquête, ces dernières sont assimilables aux *items* « lien avec le vivant » et « aspects techniques de la production », on note une inversion de priorité. **Les aspects humains et sociaux semblent aujourd'hui l'emporter sur les aspects d'ordre davantage "techniques".**

Un rapport assez idéologique à la question du développement durable qui fait d'autant plus question qu'un certain nombre d'évolutions d'un autre ordre que celui des seules "dispositions" des agents amènent à s'interroger sur la possibilité que ceux-ci ont de le dépasser...

Des changements notables dans le contexte et les formes d'exercice des agents

Si, globalement, les conseillers de chambre d'agriculture se sentent « plutôt à l'aise » dans leur travail (83%), travail jugé propice à l'expression de capacités d'autonomie, ils manifestent des interrogations assez fortes quant au « sens » de leur travail, au sein d'organisations qu'ils considèrent marquées par une absence de « pilotage » (cela d'autant plus qu'ils exercent des fonctions de conseil global d'entreprise ou d'animation territoriale *ie* des fonctions centrales au regard d'une perspective de concrétisation du développement durable...).

Ils sont confrontés à la montée de types d'activité, "prestation de services marchands", d'un côté, "accompagnement réglementaire", de l'autre, dont l'intégration dans une fonction de développement ne va pas de soi...

La situation observée à la fin des années 1980 (cf. Lémery, 1994) était, certes, déjà marquée par de fortes interrogations : une tension, notamment, entre une conception "pédagogique" (alors quelque peu en voie d'essoufflement), et une conception "entrepreneuriale" (difficile à traduire dans les faits) du métier de conseiller. Un certain ancrage des chambres d'agriculture dans une fonction de "recherche appliquée" permettait cependant alors de soutenir cette tension.

Tout se passe comme si, cet ancrage faisait aujourd'hui défaut, ce dont atteste, dans notre enquête, la faible part qu'occupent dans les activités des agents, les tâches relatives à la « production de références » et ce que manifestent aussi les critiques qu'ils adressent à une logique de « projets » dont le caractère procédural va à l'encontre de la temporalité propre que requiert une posture de recherche appliquée.

Dans cette enquête, ainsi, 56% des agents considèrent qu'il conviendrait de « renforcer la dimension de service public » des chambres d'agriculture et 44% qu'il conviendrait, à l'inverse, de renforcer leur dimension « marchande » ...

On peut alors penser que les conseillers des chambres d'agriculture sont pris dans une polarisation, voire une oscillation, entre deux positionnements *de principe* :

- un attachement à une mission de service public qui se heurte à une difficulté de définition du "bien commun" susceptible de la fonder et qui peine à se situer au regard de fonctions d'administration (et de contrôle) croissantes
- l'idée que leur avenir ne saurait passer que par une inscription franche dans un marché des services aux exploitations, inscription mettant en cause la spécificité *ie* la fonction proprement de développement des chambres.

Dans ces conditions, il apparaît que la concrétisation de quelque chose comme le développement durable met en jeu toute une épaisseur sociale – des processus de mobilité, des effets d'organisation, en l'occurrence, qui ne sont pas a priori en phase – épaisseur dont on ne saurait faire l'économie de l'analyse pour comprendre ce que cette concrétisation même engage...